

Pour prolonger la réflexion sur Van Til

Étant vantilien, nous ne pouvons que nous réjouir de ce que Lydia Jaeger ait entrepris de faire connaître aux lecteurs de *Théologie Évangélique* la pensée de Van Til¹ et nous lui en sommes profondément reconnaissant. Notre collègue a bien rendu compte de cette pensée et en manifeste une grande intelligence. C'est donc un accord fondamental avec son texte que nous exprimons tout d'abord.

Nous nous proposons ici de rebondir sur les questions posées à la fin de l'article, et d'en prolonger quelque peu la réflexion. Précisons de quelle manière nous le ferons. Lydia Jaeger a fait un bel effort pour présenter Van Til en collant au langage de celui-ci et en le citant souvent, tout en donnant bien des explications et éclairages utiles et nécessaires. Nous procéderons autrement, d'une part parce qu'il y a deux décennies que nous avons lu Van Til et que le temps nous manque pour nous replonger dans ses écrits ; d'autre part, parce que le langage de Van Til n'est pas toujours facile à suivre – le lecteur s'en sera d'ailleurs sans doute rendu compte, dans une certaine mesure, à la lecture de l'article de notre collègue –, notamment parce qu'il a tendance à brûler les étapes de la démonstration ou de l'explication pour sauter rapidement à la conclusion, et c'est d'ailleurs en partie pour cette raison qu'il est souvent resté incompris. La pensée de Van Til a structuré la nôtre et il nous est donc relativement plus aisé de la présenter avec nos propres termes. Nous tenterons donc de répondre aux critiques adressées à Van Til, ainsi que de clarifier ou compléter certains points, dans une perspective que nous croyons vantilienne.

Reprenons ici une première remarque de Lydia Jaeger :

« Reste pourtant la nécessité d'établir que poser simplement la question de l'existence

¹ *Théologie Évangélique*, vol. 1, n° 3, 2002, p. 27-46.

divine est déjà un péché. Certes, « l'insensé dit en son cœur : "Il n'y a pas de Dieu." » (Ps 14.1). Mais est-ce déjà insensé que de poser la simple question ? Tous ne suivent pas l'intuition anselmienne d'après laquelle penser la non-existence de Dieu est (logiquement) contradictoire. Van Til affirme avec force le caractère nécessaire du théisme biblique ; mais on pourrait souhaiter voir ici un appui plus approfondi sur les textes bibliques. »

Comme notre collègue l'a souligné, la non autonomie de la pensée humaine est un axe important de la pensée vantilienne. C'est à notre avis l'un des enseignements de Genèse 2 : l'homme a été créé pour vivre dans la dépendance de son Créateur dans tous les domaines de son existence, y compris le domaine intellectuel. Consommer du fruit de l'arbre de la détermination du bien et du mal, c'est précisément en effet revendiquer l'autonomie pour décider par soi-même de ce qui est bien et de ce qui est mal, indépendamment de la révélation divine². La dépendance humaine à l'égard de Dieu dans le domaine intellectuel se traduit par le fait que nous ne pouvons pas penser sans présupposés. Par présupposés, nous entendons ici les éléments fondamentaux qui sont au départ d'un système de pensée et dont tout le reste découle. Ces présupposés ne sont pas démontrables, mais sont au contraire le fondement de toute démonstration. Pour pouvoir penser correctement, l'être humain doit adopter des présupposés vrais. Et il ne peut être assuré d'adopter des présupposés vrais que s'il les reçoit d'un autre, qui lui garantisse la justesse de ceux-ci. Ainsi, l'homme est dépendant de la révélation divine comme point de départ de toute construction intellectuelle.

Or, poser la question de l'existence de Dieu, n'est-ce pas raisonner de manière autonome par rapport à Dieu ? Car si l'on construit sa pensée sur la base de la révélation divine, il n'y a plus lieu de poser la question de savoir si Dieu existe. Poser la question de l'existence divine est un péché parce que cela suppose qu'on pense de manière autonome par rapport à Dieu, et cette autonomie constitue le péché fondamental.

La seule manière véritablement légitime de poser la question de l'existence de Dieu, c'est de la poser dans la foi, c'est-à-dire pour se demander, par exemple, comment les réalités créées témoignent de cette existence. C'est au fond la manière d'Anselme. Et, à notre sens, l'intuition anselmienne doit être suivie, dans une perspective vantilienne.

Anselme a montré, non pas que Dieu existe, mais qu'il est illogique de

² Voir H. BLOCHER, *Révélation des origines*, Lausanne, Presses bibliques universitaires, 1979, p. 125-128.

croire que Dieu n'existe pas, et donc qu'il est inconséquent pour l'homme de suivre sa raison comme il le fait dans bien des domaines de son existence, et, en même temps, de ne pas croire en Dieu. Ou bien la raison humaine n'est pas fiable, et l'on ne voit pas pourquoi l'incroyant lui accorde le rôle qu'il lui accorde, ou bien elle l'est et cette raison nous impose de croire en Dieu. On notera qu'en raisonnant ainsi, on présuppose déjà la fiabilité de la raison humaine. Et ce qui permet au croyant de croire qu'elle l'est, c'est l'enseignement de la révélation scripturaire selon lequel Dieu a doté l'homme d'une raison capable de fonctionner adéquatement et il l'appelle à faire usage de cette raison. Quant à l'incroyant, il montre par ses discours et ses gestes qu'il croit à la fiabilité de la raison humaine, même s'il a rejeté le seul fondement véritable de cette croyance. La tâche de l'apologète consiste alors à l'appeler à se montrer conséquent : la raison humaine porte la trace de son Créateur. C'est là une manière toute vantilienne de présenter l'argument d'Anselme...

Une deuxième remarque de Lydia Jaeger porte sur le fait que Van Til n'a pas lui-même développé une apologétique des faits. Nous l'avons nous-mêmes déploré lorsque nous étions étudiant de John Frame à la faculté de théologie de Westminster. En même temps, il faut quand même souligner que la pensée de Van Til fournit un cadre dans lequel on peut reprendre sans difficulté les arguments basés sur les faits et mis en avant par les apologètes classiques. Une approche vantilienne aura ceci de spécifique qu'elle se montrera consciente de ce que les faits ne peuvent valoir de preuve que dans la mesure où ils sont interprétés correctement, et qu'il ne peut y avoir d'interprétation correcte des faits que sur la base de la révélation biblique.

Par exemple, d'après l'apôtre Paul, le monde tel qu'il est prouve l'existence de Dieu, sa divinité et sa puissance de manière indubitable (Rm 1.18-20), mais il ne le prouve que dans la mesure où il est interprété correctement. Aux yeux d'un bouddhiste qui croit que le monde n'est qu'une illusion, le monde ne peut pas prouver l'existence divine. Ou, pour un kantien, qui pense que nous ne percevons pas la réalité du monde telle qu'elle est en elle-même, mais seulement selon la rationalité que la structure de notre intellect lui impose, on peut au plus prouver que la structure de notre pensée nous impose de croire en Dieu, mais pas que Dieu existe réellement.

Ou encore, comme le souligne Lydia Jaeger en se faisant l'écho de Van Til, l'incroyant pourra avoir recours, pour expliquer le monde, à une chaîne infinie de causes, ou bien, il pourra refuser de chercher une explication aux événements

extraordinaires en disant : « N'est-il pas merveilleux [...] de voir que des choses extraordinaires arrivent au sein de la Réalité. Vous semblez être un collectionneur d'étrangetés ! »

Notre collègue commente ici :

« Bien qu'il soit nécessaire de reconnaître la pertinence de la réponse antithéiste, il ne suffit pourtant pas d'en rester là. Il faut montrer en quoi elle est fautive, en quoi elle ne respecte pas les *faits*. Car l'argument antithéiste n'est « valide » qu'à l'intérieur de ce cadre de pensée, qui justement tord le sens de la réalité et n'arrive pas à voir les faits tels qu'ils sont en vérité, dans la mesure où l'incroyant refuse leur caractère créé. Renvoyer simplement aux présupposés différents sous-jacents aux attitudes chrétienne et non-chrétienne serait une concession au relativisme. Il s'agit de montrer concrètement comment les divers faits de l'univers révèlent la seigneurie divine. »

Nous doutons fort que Van Til reconnaîtrait la réponse antithéiste comme pertinente. Et il serait d'accord avec ce qui est dit dans la suite du paragraphe ci-dessus. Il nous semble plutôt que, lorsqu'il présente des réponses possibles de l'incroyant, il veut simplement souligner que celui-ci interprète la réalité des faits d'une manière qui lui permette de persister dans son incrédulité. L'incroyant a adopté des présupposés qui laissent Dieu de côté et il va interpréter les faits en fonction de ces présupposés. La démarche apologétique vantilienne consiste alors à rendre l'incroyant conscient du rôle de ses présupposés dans son interprétation des faits et, de manière plus générale, de la réalité, et à lui montrer qu'il adopte de tels présupposés en raison de son refus de Dieu. Mais elle consiste aussi à montrer que l'incroyant n'est pas conséquent jusqu'au bout avec ses présupposés, et aussi qu'il ne parvient pas à rendre compte de la réalité de manière satisfaisante. Dans ce cadre, l'argument de Paul Clavier récusant l'idée d'une chaîne infinie de causes³ est tout à fait valable et s'utilise très bien dans une perspective vantilienne.

Mais, tant que l'incroyant demeure incroyant, il cherche à expliquer les faits d'une manière qui écarte Dieu, il refuse de se laisser convaincre par les arguments fondés sur les faits et se forge des raisons de rejeter les conclusions de la foi. Ceci apparaît de manière toute particulière dans notre monde occidental moderne, dans lequel les gens ont appris à vivre avec des illogismes, avec des problèmes laissés en suspens, avec des affirmations contradictoires laissées en tension. À côté du problème de l'un et du multiple, souvent mentionné par Van Til, mais qui ne préoccupe plus beaucoup de monde aujourd'hui, on peut mentionner ici les

³ Cité par L. Jaeger dans la note 66.

efforts de nombreux penseurs pour maintenir à la fois que toute vérité est relative et que certains actes (crimes du nazisme, actes de terrorisme, pédophilie) sont condamnables. L'incroyant préférera être inconséquent et renoncer en partie au raisonnable, tout en se servant de sa raison jusqu'à un certain point, plutôt que de se soumettre à la révélation divine. Il est donc juste d'affirmer, comme le fait Lydia Jaeger, que, pour Van Til, c'est l'attitude fondamentale du cœur qui détermine l'appréciation des faits (ce qu'appuient Rm 1.18,21 et Ép 4.17-18).

Ce n'est donc pas que Van Til veuille se contenter de « renvoyer simplement aux présupposés différents sous-jacents aux attitudes chrétienne et non-chrétienne » et accorder ainsi « une concession au relativisme ». Mais sa visée est de montrer le caractère insuffisant de l'apologétique classique. Il s'en prend souvent à celle-ci, tout d'abord parce qu'elle prétend démontrer sur une base neutre, et par une raison autonome. Il oppose à cette conception que l'incroyant ne fonctionne pas sur une base neutre, mais qu'il adopte dès le départ des présupposés qui l'amèneront à interpréter la réalité d'une manière qui lui permette de laisser Dieu de côté. Ce n'est pas que Van Til reconnaisse une quelconque validité à la critique antithéiste, ce n'est pas qu'il renonce à montrer en quoi elle est fautive et en quoi elle ne respecte pas les faits. Au contraire, une apologétique vantilienne se doit de faire ce travail. Mais Van Til souligne que l'incroyant continuera à retenir injustement la vérité captive (Rm 1.18) tant qu'il restera incroyant et qu'il est donc erroné de vouloir le convaincre sans mettre en lumière et dénoncer ses présupposés et, au-delà, l'attitude fondamentale de son cœur, qui, selon Paul, est la cause première de son refus de Dieu, de son ignorance, ou de son incapacité à voir la vérité (Ép 4.18).

Ceci amène Lydia Jaeger à s'interroger sur la place exacte des présupposés dans la pensée vantilienne et sur la possibilité réelle pour l'apologète chrétien de mettre ses présupposés entre parenthèses pour la discussion et de raisonner à partir des présupposés de l'incroyant. Et elle souligne la difficulté de faire une juste place aux présupposés sans anéantir finalement la possibilité de communiquer entre adeptes de systèmes différents.

D'une part, il faut souligner avec force que le croyant ne doit (et ne peut) jamais abandonner véritablement ses présupposés, même pour la discussion⁴. Il va montrer à quoi aboutissent logiquement les présupposés de l'incroyant, ou mettre en lumière ses inconséquences. Mais, pour ce faire, il raisonnera dans le

⁴. Notre collègue l'affirme elle-même, note 61.

cadre des présupposés bibliques. Il montrera comment apparaît le système de pensée de l'incroyant du point de vue du système de pensée croyant. La communication va-t-elle alors pouvoir passer ? Oui, car le système de pensée croyant n'est pas totalement étranger à l'incroyant. L'apologète chrétien pourra s'appuyer sur des éléments de vérité retenus par l'incroyant bien qu'ils appartiennent en propre à la vision biblique du réel.

Il faut faire intervenir ici une notion mentionnée par Lydia Jaeger⁵, mais qui mérite une plus large prise en compte pour comprendre Van Til, celle de capital emprunté. De même que l'agriculteur incroyant se plie, tout incroyant qu'il est, aux lois placées par Dieu dans la nature, parce qu'il ne récolterait rien s'il ne respectait pas ces lois, tout incroyant conserve dans son système de pensée un bon nombre d'éléments de vérité. L'incroyant ne rejette pas la vérité dans sa totalité, car il vit dans le monde de Dieu et le monde est ainsi fait qu'on ne peut pas vivre sans une part minimale de vérité. Ces éléments de vérité sont insérés dans un système de pensée faussé, parce que fondé sur des présupposés qui sont faux, mais ils sont là tout de même, et ils renvoient aux vrais présupposés, et, de manière ultime, au Créateur, car, en toute rigueur, seuls les présupposés bibliques permettent véritablement de maintenir ces éléments de vérité. Comme le souligne Lydia Jaeger, « les faits ne sont pas ouverts à n'importe quelle interprétation » et l'incroyant est obligé de reconnaître en partie l'interprétation vraie des faits, sous peine de sombrer dans l'absurdité. Ces éléments de vérité sont appelés par Van Til « capital emprunté » parce que, en toute rigueur, ce ne sont pas les présupposés de l'incroyant qui lui permettent de les maintenir, mais ils sont empruntés à la vérité fondée sur les présupposés bibliques, à la vérité de Dieu.

Dans la discussion avec l'incroyant, l'apologète pourra alors s'appuyer sur ces éléments de vérité qui subsistent dans tout système de pensée incroyante, sur ce capital emprunté par l'incroyant à la vision biblique du monde. Il montrera qu'on ne peut véritablement maintenir ces éléments de vérité (dont l'incroyant a besoin pour vivre) que sur le fondement de l'enseignement biblique. Ou encore, il montrera quelles sont les implications de ces éléments de vérité. De même, lorsqu'il raisonnera avec l'incroyant pour lui montrer que ses présupposés ne sont pas valides, il le fera en prenant appui sur ces éléments de vérité et en mettant en lumière que ces éléments de vérité ne s'accordent pas avec les présupposés de l'incroyant. Et ces discussions seront toujours menées par

⁵ Une fois, dans la note 61.

l'apologète chrétien du point de vue de ses présupposés et de la vision biblique du monde (même s'il ne le dit pas tout de suite).

L'apôtre Paul affirme que c'est en connaissant Dieu que l'incroyant ne le reconnaît pas comme Dieu et ne lui témoigne pas sa reconnaissance (Rm 1.21). Ainsi, quelque part au tréfonds de lui-même, l'incroyant sait que Dieu existe et il a la capacité de voir que les présupposés bibliques sont les vrais. Il vit dans le monde de Dieu et ne peut échapper totalement à Dieu. Il est manifeste qu'il y a adéquation entre la réalité et la vision biblique du monde, que seul le discours biblique rend justice aux faits. Il connaît la vérité sur Dieu, mais résiste à cette vérité⁶.

Nous avons cité plus haut l'exemple de nos contemporains qui veulent à la fois affirmer que la vérité est relative et pouvoir condamner certains actes comme les crimes nazis, les actes de terrorisme, ou la pédophilie. Mais, sur la base de ses présupposés, ou de sa vision relativiste et subjective de la vérité, l'homme occidental moderne n'a aucune raison valable de condamner ces actes. Si la vérité est relative, pourquoi condamner la vision du monde des terroristes islamistes ? Qu'il condamne des actes comme ceux que nous venons de mentionner montre, comme l'affirme Paul, qu'il connaît quelque chose de la Loi divine (Rm 2.14-15) et du jugement de Dieu qui déclare dignes de mort ceux qui commettent de telles choses (Rm 1.32).

L'argumentation de l'apologète chrétien pourra alors faire vibrer les résonances de ce que l'incroyant sait tout au fond de lui être vrai tout en le refusant.

Même si Van Til n'a pas lui-même construit une apologétique fondée sur les faits, il a appelé à cette entreprise et celle-ci peut très bien se mener dans la perspective vantilienne. Pour dire les choses autrement que précédemment, ce qui fait la spécificité de l'apologétique vantilienne, c'est le caractère circulaire des arguments qu'elle déploie. En particulier, l'argumentation fondée sur les faits sera circulaire car, dans une démarche rationnelle, les faits ne prouvent Dieu que s'ils sont interprétés dans le cadre de la vision biblique du monde et donc, en dernier ressort, que si l'interprétation est fondée sur le présupposé que le Dieu de la Bible est le Dieu vivant et vrai. On présuppose par exemple que le monde n'est pas une illusion parce que la Bible affirme qu'il a été créé par Dieu,

⁶ Nous ne faisons que reformuler ici, comme ailleurs dans cette réponse, ce qu'a exprimé L. Jaeger. Ceci paraît inévitable : à nos yeux, la réponse aux problèmes soulevés par notre collègue découle en partie de points abordés dans sa présentation.

ou encore que la raison humaine est fiable parce que Dieu l'a créée de telle sorte qu'elle puisse fonctionner adéquatement.

Ce caractère circulaire de la démonstration est-il gênant ? Il est inévitable, car il est l'expression de notre dépendance à l'égard de notre Créateur et l'homme ne peut pas raisonner autrement : l'incroyant ne raisonne pas lui-même autrement car il ne peut se passer de présupposés. Dans toute argumentation, la conclusion se trouve nécessairement, d'une manière ou d'une autre, contenue dans le point de départ. Considérons par exemple le fameux syllogisme : tous les hommes sont mortels ; Socrate est un homme ; donc, Socrate est mortel. Il est évident que l'affirmation : « tous les hommes sont mortels » présuppose déjà que Socrate est mortel. Qu'est-ce qui nous dit qu'il ne surgira pas un jour un homme immortel ?

Une argumentation circulaire peut-elle convaincre ? Oui, parce que seule la vision biblique de la réalité est cohérente et s'accorde avec le réel, et parce que l'incroyant sait au fond de lui-même qu'elle est vraie et il est capable de voir que toute autre interprétation du réel est inadéquate. La manière dont il vit montre par exemple qu'il croit que le monde n'est pas une illusion : F. Schaeffer donne l'exemple d'un bouddhiste qui s'est mis en colère lorsqu'on lui a donné un coup de marteau, montrant bien par là qu'il ne prenait pas ce geste pour une illusion. Ou encore, sa condamnation de certains actes montre qu'au fond de lui-même, l'Occidental moderne ne croit pas vraiment que la vérité est relative.

Nous pratiquons nous-mêmes cette manière d'argumenter pour défendre la foi et trouvons, non seulement que c'est la démarche fidèle à l'Écriture, mais aussi qu'elle est particulièrement bien adaptée au monde occidental moderne conscient que chacun construit sa pensée ou ses croyances en fonction de ses présupposés ou de sa vision du monde (lesquels sont le plus souvent ceux d'un groupe social et pas seulement ceux d'individus).

Précisons encore un point ici, sur lequel Van Til insiste particulièrement. Si l'incroyant n'est pas convaincu face aux faits, ce n'est pas parce que la démonstration ne pourrait aboutir qu'à la probabilité de l'existence de Dieu ou qu'elle serait insuffisante. Au contraire, Van Til affirme avec force qu'il est impie de déclarer qu'on ne peut pas prouver l'existence de Dieu. L'existence de Dieu est prouvée, elle est manifeste quand on y réfléchit à partir des faits, de la création⁷, et elle est suffisamment claire pour rendre les incroyants inexcusables de leur

⁷ Quand on y réfléchit comme il faut, selon les bons présupposés, mais toute autre manière d'y réfléchir est inadéquate car elle ne rend pas véritablement compte des faits.

incrédulité (Rm 1.18-20, un texte clé à la base de l'apologétique vantilienne).

Même l'entrée du péché dans le monde et la corruption de la création ou la souffrance injuste ne suffisent pas à les excuser. Si l'incroyant ne croit pas en Dieu, c'est parce qu'il ne veut pas croire. Ceci implique que le meilleur raisonnement ne suffira pas à le convaincre : une œuvre de l'Esprit de Dieu en lui est nécessaire pour transformer ses dispositions profondes et l'amener à une conversion. Cette conversion aura une dimension intellectuelle : il se soumettra à la vérité qu'il connaissait déjà d'une certaine manière, mais à laquelle il a résisté jusque-là. Car seul l'homme qui a l'Esprit reçoit les choses de Dieu (1 Co 2.14-15). L'apologétique est-elle utile dans ce cas ? Oui, car, alors que nous faisons vibrer les résonances de la vérité que l'incroyant connaît déjà au fond de lui-même, le Saint-Esprit peut se servir de notre argumentation pour l'amener à reconnaître cette vérité.

Ceci nous conduit à la considération de ce qui se produira en enfer. Si nous nous accordons tout à fait avec notre consœur pour affirmer, contre Van Til – mais celui-ci ne fait que reprendre ici la position de la plupart des docteurs réformés –, que l'incroyant devra se soumettre au Seigneur et lui soumettre en particulier sa pensée, nous pensons que, plutôt que de considérer que la force des preuves par les faits finira par emporter à elle seule l'adhésion de tous, sans une œuvre intérieure de l'Esprit sur les perdus, une autre approche est possible. Selon Jésus, la preuve la plus indubitable ne suffit jamais à emporter la conviction ou la soumission de celui qui ne veut pas de Dieu (Lc 16.31).

Il faut souligner tout d'abord que les incroyants ne seront pas seulement exposés à des faits plus évidents encore que ceux du présent, mais qu'ils entendront l'interprétation que le Seigneur et Juge donnera par sa Parole. Même alors, il ne pourra y avoir de compréhension vraie des faits sans Parole divine pour les interpréter. En outre, de même que c'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être (Ac 17.28), c'est aussi en lui que nous avons la pensée. On ne peut penser correctement sans Dieu. Il n'y a pas une parcelle de vérité chez aucun être humain sans que celle-ci soit le résultat de l'œuvre de Dieu par son Esprit, une œuvre qui relève, chez les incroyants, de la grâce commune. Et ce n'est pas non plus sans un ultime effet de la grâce commune produit par le Saint-Esprit que tout genou fléchira devant Jésus-Christ et que toute langue confessera qu'il est Seigneur, et donc que toute pensée se soumettra à la vérité révélée alors dans sa pleine lumière. Le « caractère objectif de la structure du réel » est certes un élément important. Mais l'interprétation du réel ne peut

jamais se passer de la révélation divine, et seule l'action de l'Esprit peut permettre une réception et une compréhension adéquate des faits objectifs et de la révélation spéciale qui interprète ces faits. L'Esprit, qui sonde les profondeurs de Dieu et qui agit sur la créature (1 Co 2.10), est le seul lien susceptible de garantir l'adéquation entre la pensée divine, qui est seule à même d'interpréter les faits et qui s'exprime par la Parole, et la réception subjective par la créature de cette Parole sans laquelle la créature ne peut interpréter correctement les faits, même les plus clairs. C'est là aussi, à notre avis, un aspect de la dépendance de la créature vis-à-vis de Dieu dans le domaine intellectuel : elle ne peut penser vrai sans cette œuvre de l'Esprit.

Sylvain ROMEROWSKI